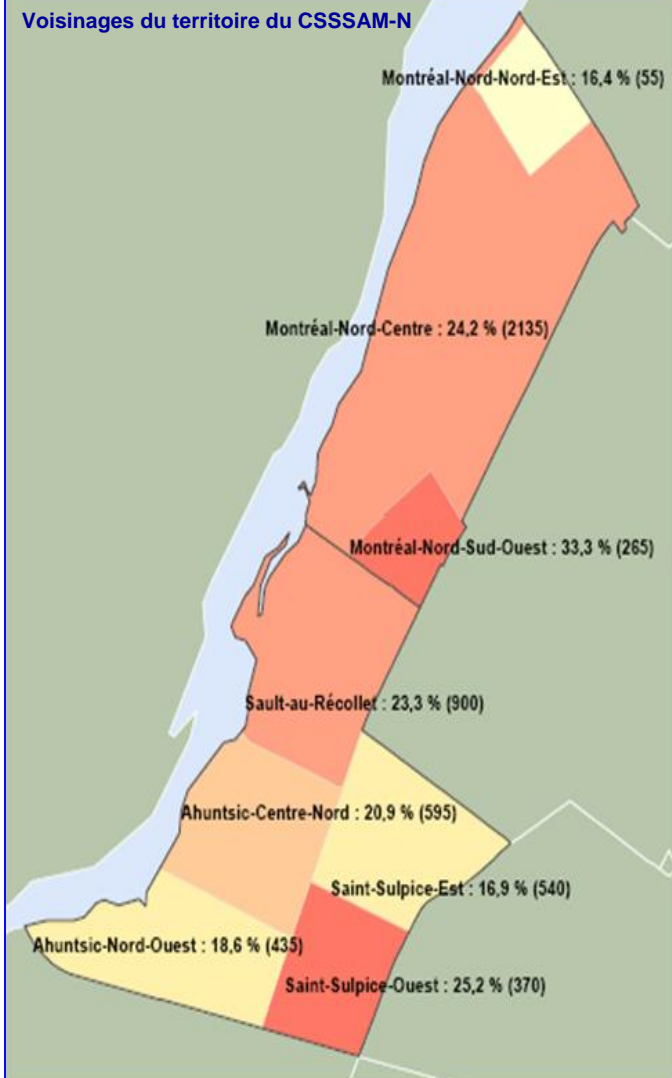




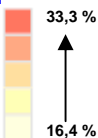
OBSERVATOIRE POPULATIONNEL

Conditions socioéconomiques (2005) Ménages propriétaires consacrant 30 % ou plus du revenu du ménage au loyer

Voisines du territoire du CSSSAM-N



Légende de la carte



Fiche : 083-01: CSE_proprio_30%_revenu (2006)

Source : Statistique Canada, recensements 2001 et 2006

Mise à jour : avril 2010

Définition : proportion des ménages propriétaires consacrant 30 % ou plus du revenu du ménage aux dépenses d'habitation par rapport au nombre total de logements possédés, selon le territoire, 2005.

Voisines du secteur Montréal-Nord :

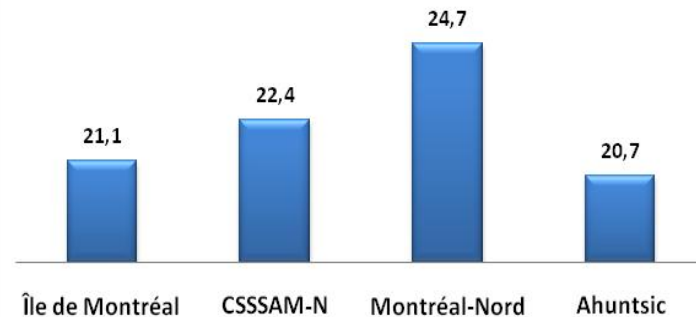
- **Montréal-Nord-Nord-Est** : proportion la plus faible de Montréal-Nord pour ses ménages propriétaires consacrant 30 % ou plus du revenu du ménage aux dépenses d'habitation, totalisant 55 ménages.
- **Montréal-Nord-Centre** : 2^e rang des voisines de Montréal-Nord; taux plus haut que Montréal, Ahuntsic ainsi qu'au CSSS, pour un total de 2 135 ménages.
- **Montréal-Nord-Sud-Ouest** : voisinage avec la proportion la plus élevée; taux plus haut que tous les territoires de comparaison, pour un total de 265 ménages.

Voisines du secteur Ahuntsic :

- **Sault-au-Récollet** : 2^e rang des voisines d'Ahuntsic, sa proportion est plus élevée que celles de Montréal, du CSSS, mais plus basse que celle de Montréal-Nord, pour un total de 900 ménages.
- **Ahuntsic-Centre-Nord** : 3^e rang des voisines d'Ahuntsic; taux plus bas que ceux de Montréal, du CSSS ainsi que de Montréal-Nord, totalisant 595 ménages.
- **Saint-Sulpice-Est**: proportion la plus faible en comparaison avec tous les territoires, totalisant 540 ménages propriétaires.
- **Ahuntsic-Nord-Ouest** : avant-dernier rang des voisines d'Ahuntsic; taux plus faible que Montréal, le CSSS, Ahuntsic et Montréal-Nord, pour un total de 435 ménages.
- **Saint-Sulpice-Ouest** : 1^{er} rang des voisines d'Ahuntsic; proportion plus haute que celle de Montréal, du CSSS et de Montréal-Nord, pour un total de 370 ménages.

Faits saillants : en 2005, la proportion des ménages propriétaires consacrant 30 % ou plus du revenu du ménage aux dépenses d'habitation, varie entre 16,4 % et 33,3 % selon les voisines. À l'échelle des territoires, cette proportion est plus élevée au CSSS qu'à Montréal et de même dans le secteur Montréal-Nord comparativement à Ahuntsic. L'évolution entre 2000 à 2005 montre une très légère tendance à la hausse pour l'ensemble des territoires.

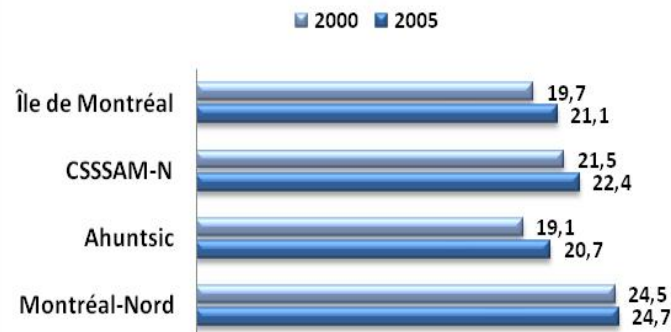
Proportion (%) des ménages propriétaires consacrant 30% et plus du revenu du ménage aux dépenses d'habitation, selon le territoire, 2005



Différence entre les territoires :

- En 2005, la proportion de ménages propriétaires consacrant 30 % ou plus du revenu du ménage aux dépenses d'habitation, est plus élevée au CSSS qu'à Montréal. Au CSSS, on dénombre 5 290 ménages.
- Cette même proportion est plus haute à Montréal-Nord qu'à Ahuntsic, pour des totaux respectifs de 2 455 et 2 835 ménages propriétaires.

Évolution de la proportion (%) des ménages propriétaires consacrant 30% et plus du revenu du ménage aux dépenses d'habitation, 2000 à 2005



Évolution dans le temps : De 2000 à 2005, l'évolution de la proportion des ménages propriétaires consacrant 30 % ou plus du revenu du ménage aux dépenses d'habitation, suit une très légère tendance à la hausse pour l'ensemble des territoires.